



**CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES
CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET GROUPE DE TRAVAIL
D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

VIENNE (AUTRICHE), 9-13 octobre 2017

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Lieu, date et heure

La réunion se tiendra au Centre international de Vienne (Wagramer Strasse 5, 1220 Vienne), **dans la salle des conseils D, au 4^e étage du bâtiment C. La huitième session du Groupe de travail sur la coopération internationale s'ouvrira le lundi 9 octobre 2017 à 10 heures, et la dixième session du Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur l'assistance technique s'ouvrira le mercredi 11 octobre 2017 à 10 heures. Des séances conjointes d'une demi-journée se tiendront le mercredi 11 octobre 2017 de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, ainsi que le jeudi 12 octobre 2017 de 10 à 13 heures, sous réserve de l'avancement des travaux des Groupes de travail.**

Inscription

Les coordonnées des représentants (nom, titre ou fonction, lieu de travail et adresse électronique personnelle) devront être communiquées dès que possible au secrétariat, dans une note verbale officielle, à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Conférence des Parties à la Convention
des Nations Unies contre la criminalité transnationale
organisée
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
B.P. 500
1400 Vienne
Autriche
Télécopie: (+43)1 26060 73957
Courriel: untoc.cop@unodc.org

La note verbale devra indiquer clairement si une délégation distincte sera inscrite pour chaque groupe de travail ou si la même délégation participera aux travaux des deux groupes.

Afin de procéder à la préinscription, les gouvernements participants devront veiller à indiquer l'adresse électronique de chacun des membres de leur délégation. Ceux-ci pourront ainsi recevoir une réponse automatique confirmant leur préinscription et toute information supplémentaire que le secrétariat pourra souhaiter leur communiquer. Cette réponse automatique contiendra par ailleurs un lien permettant aux participants de télécharger leur photo, ce qui leur permettra de recevoir plus rapidement leur badge le jour de l'inscription.

Les représentants n'effectuant pas de préinscription devront se faire photographier et établir leur badge à leur arrivée à la Porte 1 du Centre international de Vienne.

Dans le cadre des mesures de sécurité, tous les participants devront présenter à l'entrée leur invitation ou une communication officielle indiquant leur qualité de représentant, ainsi que leur passeport ou une autre pièce d'identité officielle portant leur photo. Ils se rendront ensuite à la zone d'inscription, où ils retireront leur badge pour la réunion. La carte d'identité ONU doit être portée en permanence de façon visible dans l'enceinte du Centre international de Vienne. Tous les participants ainsi que leurs sacs et porte-documents seront soumis à un contrôle de sécurité à l'entrée du Centre.

Documentation

La documentation de la réunion sera accessible sous forme électronique dans toutes les langues officielles de l'ONU sur le site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, aux adresses suivantes:

Pour le Groupe de travail sur la
coopération internationale:

<http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/working-group-on-international-cooperation-2017.html>

Pour le Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur
l'assistance technique:

<http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/working-group-on-technical-assistance-2017.html>

Dans le cadre des efforts réalisés par le secrétariat pour réduire les dépenses et limiter l'impact sur l'environnement en numérisant les documents et publications de conférence, le nombre d'exemplaires des documents d'avant-session mis à disposition sur place sera limité. Chaque délégation pourra en recevoir un jeu complet (un seul), dans la langue de son choix. **Les représentants sont donc priés de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires aux réunions.**

Visas

Les participants ayant besoin d'un visa doivent se mettre en rapport avec les autorités diplomatiques ou consulaires autrichiennes compétentes et demander un visa Schengen de court séjour (C) au moins trois semaines avant la date à laquelle ils prévoient d'arriver en Autriche. Dans les pays où l'Autriche n'a pas de représentation diplomatique



ou consulaire, la demande de visa peut être faite auprès de l'autorité consulaire d'un État partie à la Convention de Schengen agissant dans ce pays au nom de l'Autriche (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas ou Portugal).

Hébergement

Chaque participant devra effectuer lui-même ses réservations d'hôtel, en s'adressant au besoin à la Mission permanente à Vienne de l'État qu'il représente pour obtenir de l'aide.

Les participants arrivant à l'aéroport international de Vienne sans avoir réservé de chambre d'hôtel pourront s'adresser au service d'accueil des touristes à Vienne situé dans la salle des arrivées. Le kiosque d'accueil des touristes est ouvert tous les jours de 7 heures à 22 heures.

Transports

Les participants devront organiser leur propre transport entre l'aéroport et le Centre international de Vienne.

Une navette par autocar assure la liaison entre l'aéroport international de Vienne et Morzinplatz (près de la station de métro "Schwedenplatz", sur les lignes U1 et U4). Le tarif est de 8 euros pour un aller simple et de 13 euros pour un aller-retour, et le trajet dure environ 20 minutes. La navette quitte l'aéroport à destination de Morzinplatz toutes les 30 minutes de 4 h 50 à 0 h 20, et part de Morzinplatz pour l'aéroport toutes les 30 minutes de 4 heures à 23 h 30.

Une navette par autocar assure également la liaison entre le Centre international de Vienne et l'aéroport international de Vienne. Le tarif est de 8 euros pour un aller simple et de 13 euros pour un aller-retour, et le trajet dure environ 30 minutes. La navette quitte l'aéroport à destination du Centre international de Vienne toutes les heures de 7 h 10 à 20 h 10 et le Centre international de Vienne à destination de l'aéroport toutes les heures de 6 h 10 à 19 h 10.

Le City Airport Train (CAT) assure le transport des passagers entre le terminus CAT à Vienne (station de métro "Wien Mitte/Landstrasse", sur les lignes U3 et U4) et l'aéroport international de Vienne. Le tarif est de 11 euros pour un aller simple et de 17 euros pour un aller-retour (pour les billets achetés en ligne), et le trajet dure 16 minutes. Les trains quittent l'aéroport à destination de Wien Mitte/Landstrasse toutes les 30 minutes de 6 h 6 à 23 h 36 et Wien Mitte/Landstrasse à destination de l'aéroport toutes les 30 minutes de 5 h 36 à 23 h 6.

Accès au Centre international de Vienne

Il est conseillé aux participants arrivant au Centre international de Vienne par taxi de descendre dans la contre-allée (*Nebenfahrbahn*) de la Wagramer Strasse. Ils s'inscriront à la Porte 1, puis gagneront le bâtiment C en traversant l'esplanade (Memorial Plaza). Les participants arrivant par le métro (ligne U1) descendront à la station

"Kaisermühlen/Vienna International Centre", suivront les panneaux "Vienna International Centre", s'inscriront à la Porte 1 et gagneront le bâtiment C en traversant l'esplanade (Memorial Plaza).

Il n'existe pas de stationnement réservé aux participants, sauf pour les membres de missions permanentes titulaires d'un permis de stationnement valable.

Connexion au réseau sans fil et espaces Internet

L'accès sans fil à Internet est disponible partout dans le bâtiment C. Des ordinateurs de bureau équipés de logiciels standard et reliés à Internet seront mis à la disposition des participants dans des espaces de travail (espaces Internet ou "cybercorners") situés au rez-de-chaussée du bâtiment M.

Poste, téléphone et télécopie

Un bureau de poste se trouve au 1^{er} étage du bâtiment C. Il dispose d'un télécopieur.

Premiers secours

On peut recevoir des soins à l'infirmierie du Service médical commun, située au 7^e étage du bâtiment F (poste 22224 et, en cas d'urgence, poste 22222). L'infirmierie est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 16 h 30 (15 heures le jeudi). En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser à la permanence du Service de sécurité (bureau F0E18, poste 3903).

Banques

Il est possible d'effectuer des opérations bancaires à l'agence de la Bank Austria qui se trouve au 1^{er} étage du bâtiment C. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 15 heures (17 h 30 le jeudi).

Services de restauration

Une cafétéria se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment F. La cafétéria est ouverte de 7 h 30 à 10 heures et de 11 h 30 à 14 h 30. L'espace café de la cafétéria est ouvert de 8 heures à 15 h 30. Les espaces café et salons des délégués situés au rez-de-chaussée du bâtiment M (M0E47) et au 7^e étage du bâtiment C (C0702) sont ouverts de 9 heures à 16 h 30. Des déjeuners et des réceptions privés peuvent être organisés au Centre international de Vienne. Il faut pour cela se mettre en rapport avec les services de restauration (tél.: +43 1 26060 4875; courriel: catering@unido.org).

Agence de voyages

Pour tout ce qui touche aux voyages, à la location de voiture, au tourisme et aux excursions, les participants peuvent s'adresser à l'agence American Express (bureau C0E01), qui est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures.